

Communiqué de presse commun ANIA / ABEA

Rennes, le 4 décembre 2020

Crise Covid-19 - Fermeture des cafés, hôtels, restaurants :

LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES FOURNISSEURS DU HORS DOMICILE NE PASSERONT PAS DE BONNES FÊTES !

Mardi 17 novembre, le Président de la République a annoncé la possible réouverture des cafés, hôtels, restaurants le 20 janvier 2021. Sept nouvelles semaines à attendre pour toute une filière liée à la consommation hors-domicile qui continue sa descente aux enfers depuis le premier confinement en mars.

Le secteur agroalimentaire français est le 1^{er} secteur industriel français avec plus de 17 000 entreprises dont 98% de PME installées dans les territoires. En Bretagne, cela représente près de 1500 entreprises pour plus de 70 000 salariés.

Combien d'entreprises alimentaires fournisseurs de de la Consommation alimentaire Hors Domicile (CHD) et notamment des PME en région seront encore debout au 20 janvier 2021 ?

C'est un nouveau coup de massue pour ces entreprises de la brasserie, des produits de la mer, du fromage, du café... fleurons de notre gastronomie qui espéraient enfin une reprise d'activité dans cette période habituellement si cruciale pour leur chiffre d'affaires.

Les chiffres de l'état de santé économique et social de ces PME sont sans appel¹ :

Au niveau national, 57 % des entreprises sont concernées par une baisse d'activité, proche de -50%.

50% en Région Bretagne

Au niveau national, 1 entreprise sur 2 diffère (ou annule) actuellement ses projets de recrutement

1 entreprise sur 3 en Région Bretagne

60% des entreprises françaises estiment que l'effondrement économique du marché de la CHD va **lourdement impacter leurs partenaires agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.**

70% en Région Bretagne

Face à cette réalité, **il est urgent de disposer d'une réponse claire unique du gouvernement**, avec un **dispositif lisible** des aides qui doit répondre très concrètement aux demandes urgentes et spécifiques des entreprises fournisseurs de la CHD. Si certaines aides ont déjà été annoncées, elles tardent à être versées notamment aux PME dont les trésoreries sont les plus touchées.

Aujourd'hui, les entreprises demandent d'une part des aides pour la valorisation des stocks des invendus via un crédit d'impôt, une défiscalisation des dons alimentaires et d'autre part un plan de relance spécifique afin de rendre plus fortes à l'avenir ces entreprises essentielles au tissu économique régional.

En Bretagne, les fournisseurs des cafés et restaurants n'ont pas attendu pour se fédérer en consortium afin de faire entendre leur voix et faire prendre conscience de leur situation durement impactée par la crise. Ces douze acteurs bretons, qui emploient plus de 1350 personnes et font vivre des centaines de sous-traitants, alertent sur le constat alarmant d'une situation qui met clairement en jeu leur avenir. Ils souhaitent peser sur le débat public en proposant des mesures concrètes pour sauvegarder l'emploi, soutenir la trésorerie des entreprises et leur redonner de la compétitivité et des capacités d'investissement.

SANS UNE MOBILISATION FORTE ET IMMÉDIATE DES POUVOIRS PUBLICS AUPRÈS DE TOUTES LES ENTREPRISES FOURNISSEURS DU HORS DOMICILE, LA FRANCE PERDRA UNE PARTIE DE SA FILIÈRE ALIMENTAIRE et GASTRONOMIQUE AVEC DE TRÈS LOURDES CONSÉQUENCES SUR L'EMPLOI ET SUR LE SECTEUR AGRICOLE.

¹Résultats d'une consultation lancée du 21 octobre au 10 novembre 2020 avec 400 entreprises répondantes représentatives du secteur, dont 40 en Bretagne. Près de 21 % de TPE (13% Région Bretagne), 56 % de PME (54% Région Bretagne), 21 % d'ETI (31% Région Bretagne) et 2 % de Grands-Groupes (3% Région Bretagne).

La consommation hors domicile : un secteur moteur de l'économie française qui s'effondre

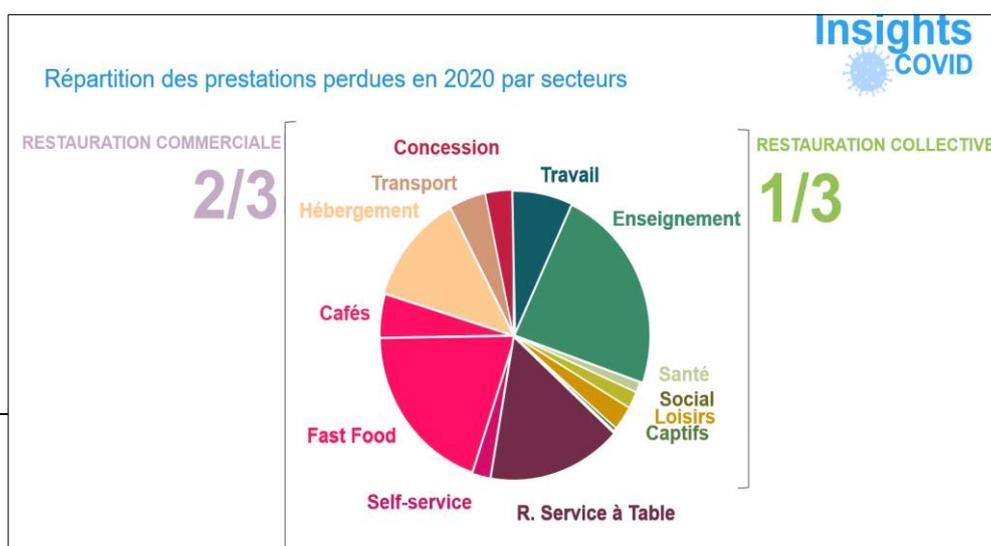
Source GIRA FOODSERVICE

En 2019 :

- Les achats de denrées alimentaires et boissons pesaient près de 29 milliards d'€ de CA en France.
- 4,1 milliards de prestations hors domicile ont été servies en restauration commerciale.
- 3,7 milliards de prestations ont été servies en restauration collective.

Estimation 2020 (qui n'intègre pas l'impact du deuxième confinement) :

- **Au global une perte de -27% est estimée en termes de prestations sur le marché de la CHD**



A propos de l'ABEA

L'ABEA est le représentant professionnel de la filière agroalimentaire régionale, engagée pour la création de valeurs économiques et humaines. L'ABEA accompagne 200 entreprises et sites adhérents, soit plus de 50 000 salariés, autour de programmes collectifs d'appui à la compétitivité et d'accélérateurs de compétences.

En savoir plus : www.abea.bzh

Contact presse

Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires - ABEA

Jean-Bernard GUYOT :

07 88 18 50 69

Jb.guyot@abea.bzh